LE REMPLACEMENT DES COLLÈGUES N'EST PAS UN LUXE, C'EST UNE NÉCESSITÉ POUR LE SERVICE !

Chèr-es collègues,

Nous sommes plus d'un millier d'agents polyvalents à travailler pour le département de Seine-Saint-Denis, répartis sur 120 collèges. Notre travail est rude et les accidents et maladies professionnelles sont monnaie courante. Et pourtant, **l'équipe mobile de remplacement (EMR) ne compte à ce jour que 48 agents** ! Nous constatons chaque jour sur nos établissements que nos collègues en arrêt longue maladie ne sont pas remplacés et que les postes aménagés ne sont pas renforcés avec du personnel supplémentaire. Il nous est donc de plus en plus difficile de faire tout le travail que l'on nous demande. Le nombre de postes prévu par établissement n'étant pas toujours suffisant pour le bon fonctionnement du service, nous ne pouvons accepter plus longtemps de travailler en sous-effectif. Nous culpabilisons de nous arrêter de travailler quand nous sommes malades car nous savons que nos collègues vont devoir faire notre travail en plus du leur. Ce n'est pas normal, il faut absolument un nombre de postes de remplaçants qui répondent à la réalité du travail !

ENSEMBLE, EXIGEONS :

- Que les absences prévues et qui dépassent 48 heures soient remplacées dès le premier jour par un collègue titulaire de l'EMR.

- Que les absences imprévues qui dépassent 3 jours soient remplacées dès le 4ème jour.

- Que les périodes de non remplacement soient gérées en "mode dégradé" : nous n'avons pas à assurer la totalité du service du collègue absent. Aucune pression ne doit être exercée sur nous pour nous obliger à assurer la totalité du service.

- Que si il n'y a pas de remplacement comme nous le demandons dans les points précédents, nous n'assurerons que les missions prévues dans nos fiches de postes et nous n'assurerons pas le service du ou des collègues absents.

- Qu'il y est un effectif suffisant d'agents titulaires dans l'EMR et qu'ils aient le même référentiel métier que les agents qu'ils remplacent.

Nom	Prénom	Etablissement	Signature

Envoyez la pétition à l'adresse suivante : Sud Education Créteil, 11-13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex.
Pour nous contacter :
Tel : 01 43 77 33 59 - Email : contact@sudeduccreteil.org

Union syndicale Solidaires
Sud Créteil Education